

Image not found or type unknown



Question urgente caillasse voiture

Par **will045**, le **18/07/2009** à **19:28**

Bonjour, rnJ'ai 16ans, .Je vous demande de simplement répondre à ma question sans me juger svp.En clair dans un endroit pomé, en pleine campagne.Avec un ami.Nous avons "croisé" une vieille voiture, elle avait déjà les pneus crevés.La réaction qu'on a eu c'est de la finir.on a cassé les vitres et les portes.On a bien vu l'assurance qui s'est terminé en 1985, donc la voiture n'était théoriquement plus utilisée.Elle faisait vraiment épave.Maintenant son proprio a porté plainte et nous accuse aussi de vol de carte grise, alors qu'il n'y avait absolument rien dans la voiture.Nous comptons dire la vérité lors de l'audience.rnQue risquons nous ? (au niveau financier)

Par **frog**, le **18/07/2009** à **21:58**

Il faudra payer à hauteur du dommage causé. Si c'est vraiment un véhicule épave, je suppose que ça ne chiffrera pas à plus de mille euros.